

que mon anneau de mariage, et de publier ma guérison, si sainte Anne daignait m'ozaucer. Nous commençons la neuvaine ; les jours s'écoulent et aucun mieux ne se fait sentir. Le 17 septembre, à 9 hs. du soir, je fus prise d'une grande faiblesse ; mes parents et mes amis étaient tous réunis près de mon lit, je ressentais des souffrances plus vives qu'en tout le cours de ma longue maladie : la sueur de l'agonie couvrait mon front, mes pieds étaient glacés, mes mains humides et froides. Mon mari téléphona au Dr Elliott ; le médecin arrive sans retard, me regarde et dit aux assistants : "Elle ne se rendra pas à minuit ;" et encore une fois avant de partir, il affirme avec aplomb : "Je ne puis rien pour elle, mais son prêtre pourra lui être utile." Mon mari court chercher mon confesseur. Le Père vient, récite les dernières prières des agonisants, et part en disant à mon mari : "Si elle est encore vivante demain matin et qu'elle puisse avaler, venez me chercher, je lui apporterai de nouveau le Saint Viatique." La nuit s'écoule sans que j'aie la force de parler et de remuer ; toutefois mon esprit avait, de temps à autre, des lueurs de connaissance, et j'en profitais pour me préparer à paraître au tribunal de Dieu. Combien la pensée de cette heure redoutable effraie le pauvre mourant, surtout quand il a conscience de l'approche lente, mais sûre de la terrible visiteuse. Vers les 6 hs du matin du 18 Septembre, je pus encore recevoir le divin Consolateur des affligés ; ma faiblesse était si grande que je dus me contenter d'une petite parcelle de la Sainte Hostie. Vers 9 hs. une autre défaillance s'empara de moi ; mes infirmières, désolées de ne pouvoir étancher ma soif et tempérer la sécheresse de ma bouche, me mouillaient les lèvres avec une plume trempée dans l'eau. A 11 hs, le médecin arrive ; il est tout surpris de ne pas trouver le crêpe à la porte ; il entre, considère, et dit en partant : "Elle est dans le même état que cette nuit ; d'après moi elle va finir aujourd'hui." La science et l'expérience avaient parlé, mais sainte Anne ne s'oblige pas à respecter les arrêts du médecin. A une heure et un